



PROVINCE DE QUÉBEC

Aux contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE

**ADOPTION du Règlement 2025-48 de demande commune de regroupement entre la ville de La Pocatière, la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth**

Avis public est donné qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth sera tenue le lundi **17 février 2025 à 18 h 30** à la salle « Les Générations », située au 41, chemin du Village.

Ordre du jour :

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire;
- 2- Dépôt de l'avis de convocation;
- 3- Lecture de l'ordre du jour de la séance extraordinaire;
- 4- **Adoption du Règlement 2025-48 de demande commune de regroupement entre ville de La Pocatière, la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et Saint-Onésime-d'Ixworth;**
- 5- Période de questions;
- 6- Levée de la séance extraordinaire

Nancy Lizotte (Signé)  
Dir. générale et greffière-trésorière



### CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je soussignée Nancy Lizotte, directrice générale et greffière-trésorière, résidant à La Pocatière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 18 h, le neuvième (9<sup>e</sup>) jour du mois de février 2025, à chacun des endroits suivants :

- Bureau municipal;
- Salle Les Générations;

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce neuvième (9<sup>e</sup>) jour du mois de février 2025.

---

Nancy Lizotte  
Directrice générale et greffière-trésorière